MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 02 octobre 2023

Le chiffre de la semaine

LE CHIFFRE A RETENIR

596 Mds KES

Le montant des défauts de paiement des prêts accordés aux particuliers en août 2023 au Kenya

Les emprunteurs kenyans sont désormais en défaut de paiement pour plus de 596 Mds KES, alors que la hausse des taux d'intérêt rend de plus en plus coûteux l'accès au crédit. Les dernières données de la Banque centrale du Kenya *(CBK)* montrent que le stock de prêts non performants *(NPL)* a atteint son plus haut niveau depuis 16 ans, soit 15 % en août, contre 14,5 % en juillet. Selon les données de la *CBK,* l'augmentation des défauts de paiement a été observée dans les secteurs de l'industrie manufacturière, des mines et carrières, de l'immobilier, du bâtiment et de la construction.

Régional

Après l'Ouganda et le Burundi, le Kenya souhaite réformer son secteur minier

Le Kenya, dans le sillage de l'Ouganda et du Burundi, souhaite faire passer une loi pour réformer son secteur minier. Cette loi permettrait de développer le contrôle et la surveillance de cette industrie critique. En octobre 2022, l'Ouganda adoptait son *Mining and Minerals Act*, en août 2023, c'était le Burundi qui entérinait un nouveau code minier. Dans ce contexte, le Kenya a présenté fin septembre un projet de loi sur l'exploitation minière proposant : (i) la création d'une Autorité de régulation du secteur minier, en remplacement de l'actuel *Mining Rights Board* et (ii) la mise en place d'un Tribunal des droits miniers. L'Autorité de régulation du secteur minier se verra accorder plus de leviers d'actions que sa prédécesseuse : contrôle de l'exploitation, l'extraction, la production, le raffinage, le transport, le stockage, l'exportation, l'importation et la vente des minéraux. Que ce soit en Ouganda, au Burundi ou au Kenya, ces mesures visent à réorganiser le secteur minier et à augmenter la part de l'Etat dans la gouvernance des entreprises tout en accroissant ses revenus, alors qu'il est attendu que la demande de certains matériaux (essentiels aux économies bas-carbone) augmente dans les années à venir.

Burundi

Ce jeudi 05 octobre, le FMI a terminé sa visite au Burundi

Une équipe du FMI dirigée par Mme. Diouf, cheffe de mission pour le Burundi, s'est rendue à Bujumbura du 25 au 29 septembre et a tenu des discussions de suivi du 02 au 04 octobre avec les autorités burundaises. L'objectif était d'échanger sur les développements récents et les progrès réalisés dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) accordée mi-juillet 2023. En conclusion de cette visite, l'économie burundaise continue de se redresser mais le dynamisme économique est entravé par de multiples chocs et défis : pénurie de carburant domestique, faible disponibilité de devises, pressions inflationnistes etc. Ainsi avec le soutien de la FEC, les autorités burundaises se sont engagées dans un programme de réformes visant à : (i) soutenir la reprise économique ; (ii) rétablir la viabilité extérieure et (iii) renforcer la soutenabilité de la dette, tout en créant une marge de manœuvre budgétaire pour une croissance accélérée et inclusive.

Ethiopie

Signature d'un accord-cadre de coopération pluriannuel entre l'UE et l'Ethiopie pour un montant de 650 MEUR

L'Union européenne (UE) et l'Ethiopie ont signé un accord-cadre de coopération pluriannuel (Programme Indicatif Pluriannuel) d'un montant total de 650 MEUR à l'occasion de la visite de la Commissaire européenne aux Partenariats Internationaux, Jutta Urpilainen, en Ethiopie le 3 octobre. Le programme, qui sera mis en œuvre sur la période allant de 2024 à 2027, repose sur trois domaines

prioritaires à savoir la croissance verte (260 MEUR) ; le développement humain (228 MEUR) ; la gouvernance et la consolidation de la paix (156 MEUR). Ce soutien financier d'ampleur acte le réengagement de l'UE en Ethiopie, cela deux ans après la décision de cette dernière de suspendre son aide budgétaire en raison du conflit au Tigré. Ainsi, l'adoption du programme concrétise le soutien de l'UE à la reconstruction dans le nord du pays, priorité du gouvernement depuis la conclusion de l'accord de Prétoria entrainant la cessation des hostilités au Tigré en novembre 2022.

Nouvelle hausse des prix du pétrole à la pompe

Conséquence de l'augmentation des prix mondiaux des produits pétroliers, l'Ethiopie affiche, depuis le 29 septembre 2023, des prix à la pompe revus à la hausse pour la quatrième fois de l'année : un litre de benzène coûte désormais 77,65 ETB (+27 % depuis janvier 2023) ; pour le diesel, le litre se vendrait à 79,75 ETB (+18,5 %). Notons que les prix du benzène et du diesel ont connu une hausse de respectivement 144 % et 176 % depuis décembre 2021.

Kenya

Des performances mitigées pour le port de Mombasa depuis le début de l'année

Pour la seconde année consécutive, le port de Mombasa connait une baisse des volumes de fret en transbordement vers d'autres plateformes portuaires de la région. En effet, le port enregistre un trafic d'1,2 million de tonnes sur les 7 premiers mois de l'année en cours, contre 1,5 millions tonnes sur la même période l'année dernière, soit une diminution de 19,9 % des flux. Cependant, les volumes d'importations et d'exportations sur la période affichent une légère hausse de 4,2 % et 6,4 % respectivement. La compétition croissante avec le port voisin de Dar es-Salaam explique en partie cette chute du trafic de fret. En effet, les deux plateformes portuaires multiplient les efforts pour conserver ou augmenter les volumes depuis et vers les pays enclavés que sont notamment l'Ouganda, le Burundi, la RDC et le Rwanda.

Les avantages et inconvénients du projet de loi sur l'assurance maladie

Le 25 septembre 2023 a été présenté au Parlement le projet de loi sur l'assurance maladie *(SHI)* contenant le plan de réforme du financement de la santé au Kenya. Les objectifs sont de : (i) résoudre les problèmes ayant affecté le Fonds National d'Assurance Maladie *(NHIF)* et (ii) étendre la couverture d'assurance maladie. Cependant, si certaines propositions peuvent effectivement améliorer l'accès aux soins de santé, d'autres seront probablement inefficaces voire contre productives. Parmi les aspects positifs : un plan d'allocation des ressources pour couvrir les soins d'urgences, les soins chroniques, et les soins de santé primaires (capable de répondre à 90 % des besoins de la population), et une proposition de limiter les coûts administratifs à 5 % des dépenses des assureurs santé. En opposition, de nombreux aspects négatifs : il n'est pas clair si le fonds pour les soins de santé primaires et le fonds pour les soins d'urgences bénéficieront à tous les kényans ou seulement à ceux qui cotisent au régime de la *SHI*. Le financement du système *SHI*

reste très obscur et le financement des réformes reposent en grandes parties sur les cotisations, en contradiction avec la prépondérance de la pauvreté et du marché du travail informel.

La Commission européenne approuve l'APE entre le Kenya et l'UE

La Commission européenne a approuvé l'accord de partenariat économique (APE) entre le Kenya et l'Union européenne, concrétisant encore un peu plus un accord qui permettra aux marchandises kenyanes d'intégrer le marché européen en franchise de droits. L'APE a été transmis au Conseil européen pour approbation, qui le communiquera ensuite au Parlement européen, avant son entrée en vigueur. Pour rappel, le Kenya est le seul pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) à ne pas bénéficier d'un accès en franchise de droits et de quotas au marché européen, les autres membres rentrant dans la catégorie des pays moins avancés qui bénéficie du programme « Tout sauf les armes ». De plus, l'UE est le 2ème partenaire commercial du Kenya (après la Chine) tandis que le Kenya n'est que le 72ème partenaire de l'UE. L'accord permettra donc un accès privilégié immédiat au marché UE et une baisse progressive des barrières tarifaires côté kenyan. C'est un signal positif aux investisseurs. Toutefois, certains observateurs soulignent que cet APE aura des répercussions en matière de recettes fiscales-douanières et risque d'affaiblir les efforts d'intégration régionale en Afrique de l'est avec deux tarifs douaniers concurrents. L'élargissement de cet APE à la CAE reste possible.

Madagascar

La banque ivoirienne *AFG Bank Madagascar* obtient son agrément bancaire

La banque *AFG Bank Madagascar*, filiale du groupe ivoirien *Atlantic Financial Group Holding* (ex-*CFI Financial*), a officiellement obtenu son agrément bancaire à travers la réactualisation de la liste des établissements bancaires reconnus par la Banque centrale malgache (BFM) le 26 septembre dernier. Créée en février 2023, elle devient ainsi le 13ème établissement présent au niveau local (code banque : 0017), et compte deux agences dans le cadre du démarrage de ses activités (à Tananarive et Tamatave). Il s'agit de la deuxième implantation du groupe dans l'Océan indien, suite à la reprise de la Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (BIC) au groupe BNP Paribas en octobre 2020. Le groupe dispose également d'une autre filiale à Madagascar, la Société de Ciment de Madagascar, créée en avril 2023.

Maurice

Maurice grimpe de 24 places dans le classement annuel de l'indice des places financières mondiales

La *Financial Services Commission (FSC)* de Maurice a annoncé, dans un communiqué datant du 28 septembre 2023, que Maurice avait grimpé de 24 places dans le classement de l'Indice des places financières mondiales (GFCI 34), passant de la 92ème à la 68ème place entre septembre 2022 et 2023. Ce classement, publié chaque année par *Z/Yen Group* (Londres) et la *China Development Institute*

(Shenzhen) reflète les efforts déployés par le pays pour renforcer son écosystème financier et attirer les investissements étrangers, de manière à promouvoir la croissance, l'innovation et la soutenabilité. Pour rappel, Maurice est sorti de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) le 21 octobre 2021, puis de la liste des pays à haut risque en termes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme de l'Union Européenne en mars 2022, sur laquelle elle était inscrite depuis octobre 2020, améliorant les perspectives de son secteur financier.

Ouganda

L'Ouganda, 3ème meilleure destination d'Afrique pour les investisseurs en 2023

La 8ème édition du rapport *Africa Risk-Reward Index 2023*, publié par le cabinet de conseil sud-africain *Oxford Economics Africa* et le groupe *Control Risks* - qui analyse l'attractivité d'un pays pour les investisseurs - positionne l'Ouganda à l'échelle du continent en 3ème position (derrière l'Ethiopie et la Côte d'Ivoire). Les performances macro-économiques, le plan d'investissement dans les infrastructures et la stabilité politique sont particulièrement salués par les analystes. Si la notion d'opportunité d'investissement est jugée satisfaisante (indice de 5,53) elle s'accompagne invariablement d'un certain degré de risque, jugé lui supérieur (6,22). En 2022, l'Ouganda a enregistré un flux d'investissement record à 1,5 Md USD.

Nouvelle baisse du taux d'inflation en septembre

Le rythme de croissance de l'indice des prix à la consommation sur 12 mois continue à ralentir en septembre à 2,7 % (contre 3,5 % en août), le plus bas niveau depuis février 2022. L'inflation sous-jacente diminue encore plus fortement (2,4 % contre 3,3 % le mois précédent) grâce à un allègement de la pression sur les denrées alimentaires qui composent majoritairement l'indice (ralentissement particulièrement marqué pour le riz avec 5,2 % contre 17,8 % le mois précédent). Le ministre des Finances a déclaré que l'Ouganda était sur « le chemin de la pleine stabilisation ».

Le secteur aérien ougandais obtient 72,2 % des exigences lors du dernier audit sécurité de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Le ministre des Transports, Fred Byamukam, a indiqué le 28 septembre dernier que le secteur aérien ougandais a atteint en termes de sécurité aérienne *(safety)* 72,2 % des exigences de l'OACI, dépassant la moyenne régionale *(55%)*. Si *Uganda Airlines* est sur le point d'ouvrir de nouvelles dessertes aériennes (Bombay) grâce au renforcement de sa flotte long-courriers, la compagnie souhaite en ouvrir d'autres notamment en Europe. Un créneau est sécurisé à l'aéroport de Londres mais les standards en termes de sécurité *(security)* des passagers constituent encore un point de négociation.

Rwanda

Singapour et le Rwanda signent un accord sur les TIC

Samedi 30 septembre, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale rwandais et le président de la *Singapore Cooperation Enterprise (SCE)* ont signé un protocole d'entente de 5 ans, le précédent ayant pris fin en octobre 2020, afin de raviver et de renforcer la coopération bilatérale. Les deux pays favoriseront la coopération sur les axes critiques suivants : les technologies de l'information et de la communication (TIC), la cybersécurité, la durabilité et le changement climatique, le marché des crédits carbone, la planification urbaine des villes rwandaises etc. Concernant le marché des crédits carbone, le Rwanda est censé dévoiler son plan d'action lors du 28ème Sommet sur le Climat des Nations unies, qui se déroulera du 30 novembre au 12 décembre à Dubaï.

Seychelles

La mission du FMI et le gouvernement trouvent un accord suite à la 1ère revue

La mission du FMI a annoncé le 3 octobre la conclusion avec le gouvernement de la première revue des programmes de mécanisme élargi de crédit (56 MUSD), et de facilité de résilience et de soutenabilité (43 MUSD), toutes deux approuvées en mai dernier. Le FMI souligne l'atteinte de la totalité des objectifs de performances quantitatifs et des cibles indicatives fixées dans le cadre des deux programmes. Il salue la poursuite de la reprise économique en 2023, grâce à la hausse continue des arrivées touristiques, ainsi que la maîtrise de l'inflation (baisse de 2,4 points en glissement annuel à fin août 2023). Dans ce contexte la Banque centrale des Seychelles a maintenu sa politique monétaire accommodante. La dette publique devrait quant à elle fortement diminuer en 2023, atteignant près de 64 % du PIB contre 81 % du PIB en 2020, au plus fort de la pandémie de Covid 19.

Soudan du Sud

Désignation d'un nouveau Président de la Banque centrale du Soudan du Sud

Le Président Salva Kiir a, lundi 2 octobre, démis de ses fonctions le Président de la Banque centrale, Johnny Ohisa Damian ainsi que plusieurs hauts cadres. James Alic Garang, passé par le FMI, lui succède désormais à la tête de la principale institution financière du pays. Il s'agit du 2ème remaniement en un an, qui s'étend également à des cadres d'autres ministères (Finances et Commerces) ainsi qu'à l'autorité fiscale.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : Kenya / Somalie / Burundi / Rwanda

Twitter : DG Trésor Kenya

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : Madagascar / Seychelles / Maurice / Comores

Twitter : DG Trésor Madagascar

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : Ethiopie / Djibouti / Erythrée

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : Ouganda / Soudan du Sud

Contact: Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : Tanzanie

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : Soudan

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi
jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : michael.mbae@dgtresor.gouv.fr